

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

B.P. 6009 - 45018 Orléans Cédex - Tél.: (38) 63.80.01

DOCUMENT



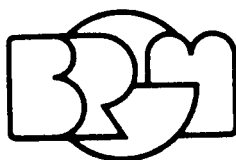
n° 6709-79

COMMISSION INTERNATIONALE
D'ETUDE DE LA NAPPE PHRÉATIQUE
DE LA PLATNE D'ALSACE

Le Réseau Qualité

Situation 1979 - 1980

27 Août 1980



Service géologique régional ALSACE

201, route de Schirmeck, 67200 Strasbourg - Tél. : (88) 30.12.63.

SOMMAIRE

1, INTRODUCTION,

2, MOYENS MIS EN OEUVRE - OPERATIONS EFFECTUEES,

- 2.1. Le réseau primaire de surveillance.
- 2.2. Prélèvements et analyses.
- 2.3. Le fichier qualité des eaux.
- 2.4. Le réseau sanitaire.
- 2.5. Les réseaux établissements classés.

3, RESULTATS OBTENUS.

- 3.1. Présentation des résultats des analyses.
- 3.2. Courbes de tendances - Eléments statistiques.
- 3.3. Bulletins de la qualité des eaux.
- 3.4. Présentation des bulletins de qualité.
- 3.5. Eléments statistiques.
- 3.6. Points singuliers.

CONCLUSIONS.

ANNEXES

Annexe 1 : Le réseau qualité - carte de situation au 1/200.000 - Bulletins de qualité.

Annexe 2 : Le tableau des éléments majeurs.

Annexe 3 : Le tableau des éléments majeurs en meq/l et balance ionique.

Annexe 4 : Le tableau des éléments essentiels (conductivité, TH, TAC, chlorures, sulfates, nitrates, fer, pH).

Annexe 5 : Le tableau des éléments traces.

Annexe 6 : Les courbes de tendances.

RESEAU QUALITE

1. INTRODUCTION.

Les eaux souterraines de la Plaine d'Alsace qui alimentent en eau potable plus des 3/4 de la population font l'objet depuis de nombreuses années d'une surveillance tant du point de vue de la qualité que de la piézométrie.

Cependant à partir de **1978**, l'Etablissement Public Régional, les Collectivités Locales, l'Agence Financière de Bassin et les Administrations ont permis la mise en place d'un réseau qualité, qui a pour objet de surveiller d'une manière systématique la qualité des eaux tant dans les zones de bonne qualité que dans les zones où des pollutions sont constatées.

Les informations sur la qualité des eaux, centralisées et informatisées sont disponibles à tout moment et la surveillance "continue" permet à la fois de mettre les responsables en éveil lorsque des dégradations brusques apparaissent mais aussi de suivre l'évolution à long terme, évolution la plupart du temps lente mais significative de la modification de la qualité.

La surveillance du réseau à partir de Juin **1978** dont la mise en place et la première année de contrôle confiées au Service Géologique Régional Alsace ont été financées par la Région Alsace (Etablissement Public Régional) a fait l'objet d'un rapport en date du **26 Septembre 1979** et de la publication d'un bulletin de santé de la nappe

Le présent rapport rend compte de la deuxième année de surveillance qui s'est déroulée d'Avril **1979** au premier trimestre **1980**.

Le financement de ces opérations sont pris en compte désormais par la Commission Interministérielle d'Etude de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace et par le B.R.G.M. (fonds propres).

2, MOYENS MIS EN OEUVRE - OPÉRATIONS EFFECTUÉES,

2.1. Le réseau primaire de surveillance.

Il comporte **52** points qui ont été, rappelons-le, choisis comme représentatifs des différents secteurs hydrogéochimiques dans la Plaine d'Alsace. Il s'agit de :

- **31** puits au forage AEP,
- **4** puits industriels,
- **5** piézomètres simples, ✓
- **1** piézomètre quadruple (**4** profondeurs de prélèvements),
- **2** piézomètres triples (**3** profondeurs de prélèvements),
- **2** puits AEP particuliers.

3 points du réseau initial ont dû être changés.

- Le piézomètre **742-6-97** à Colmar a été remplacé par un nouveau piézomètre foré à proximité n° **342-6-148**.
- Le piézomètre **412-4-152** à Cernay détérioré a été remplacé par la gravière n° **412-4-239** à proximité.
- Le puits d'Ottmarsheim **413-8-22** pollué a été remplacé par le puits **413-8-149**.

./.

secteur Mulhouse-Bâle.

AEF de Schlierbach n° 445-3-2.

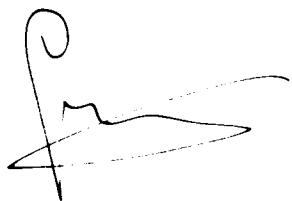
La dureté continue d'augmenter ; elle atteint la classe 3. Les nitrates présentent également une concentration déjà importante. Une action importante est urgente afin d'enrayer le phénomène de dégradation de la qualité par les rejets dans les gravières et les cours d'eau dans ce secteur très sensible.

CONCLUSIONS.

La mise en oeuvre du réseau qualité en 1978 permet désormais de disposer de deux années d'analyses fines. Celles-ci montrent depuis cette date, une certaine stabilité de la qualité minérale. Pour certains points cependant, les dégradations se poursuivent.

Des actions ponctuelles seraient à mettre en oeuvre pour vérifier certains phénomènes ou enrayer des pollutions manifestes.

L'Ingénieur chargé d'étude



G. GRANDPROVISKI

Le Directeur du Service
Géologique Régional Alsace



J.J. RISLER